

Le salariat plafonne

L' **AUGMENTATION** de la proportion des salariés dans la population active et la diminution corrélative de celle des *professions indépendantes* (agriculture, artisanat, petit commerce) sont des phénomènes puissants qui caractérisent aussi bien la révolution industrielle, dans une perspective séculaire, que la forte croissance des « Trente Glorieuses », à moins long terme. Il y a plus de quinze ans, en 1970, on pouvait lire dans ce bulletin [1] le pronostic suivant : « Si l'évolution (de la population active) se poursuivait de façon analogue jusqu'en 1985, on aurait alors 93 % de salariés dans la population au travail (...). Il est probable que l'allure même du phénomène se ralentira au fur et à mesure que le nombre des entrepreneurs indépendants va diminuer, mais une proportion de 85 à 90 % de salariés en 1985 est vraisemblable. » A mi-course, en 1977, constatant que cette proportion était passée de 76 % en 1968 à 82 % en 1975, nous avons confirmé ce pronostic [2]. Les analyses de la population active issues du recensement de 1982 étant désormais disponibles, il est possible de faire le point. L'évolution s'est, en réalité, modifiée : l'INSEE fait état pour 1982, à nomenclature constante, de 83 % de salariés parmi les « actifs ayant un emploi » ([4], tableau 2A).

Il s'agit bien de la proportion des salariés parmi les « actifs ayant un emploi ». La proportion de salariés dans la « population active », elle, a baissé : 74 % en 1968, 79 % en 1975, 76 % en 1982. C'est que la « population active » inclut par convention les chômeurs, dont le nombre a fortement augmenté de 1975 à 1982 (tableau 1).

Si, se fondant sur le fait que les chômeurs recherchent le plus souvent un emploi salarié et sur une certaine analogie entre indemnité de chômage et salaire, on décidait de compter les chômeurs avec les salariés, alors la part du

Tableau 1. — Population active selon le statut et le sexe (milliers)

		Salariés (1)	Non salariés (2)	Actifs ayant un emploi (3) = (1)+(2)	Chômeurs (4)	Population active (5) = (3)+(4)
<i>Hommes</i>	1962	9 177	3 301	12 478	109	12 587
	1968	10 065	2 967	13 032	239	13 272
	1975	10 830	2 438	13 268	375	13 643
	1982	10 633	2 365	12 998	935	13 933
<i>Femmes</i>	1962	4 585	1 992	6 577	87	6 664
	1968	5 242	1 687	6 929	197	7 126
	1975	6 453	1 223	7 676	456	8 132
	1982	7 205	1 268	8 473	1 145	9 618
<i>Ensemble</i>	1962	13 763	5 293	19 056	196	19 251
	1968	15 307	4 654	19 962	436	20 398
	1975	17 282	3 661	20 944	831	21 775
	1982	17 839	3 633	21 472	2 079	23 551

Source des tableaux 1 et 2 : INSEE [8] tableau 3, p. 55. 1982 : résultats du sondage au 1/4.

« salariat », ainsi défini au sens large, dans la « population active », se serait accrue un peu plus : 77 % en 1968, 83 % en 1975, 85 % en 1982. En tout état de cause, la tendance antérieure est interrompue : le salariat ne s'étend plus, depuis une dizaine d'années, aussi puissamment qu'auparavant.

Que cette rupture soit survenue pendant la crise économique n'est évidemment pas fortuit. Un moteur de la croissance était précisément le transfert de main-d'œuvre d'activités peu productives, où les non-salariés étaient nombreux, vers des activités productives où le salariat dominait [1]. Mais, comme d'autres renversements observés depuis 1975 (par exemple la baisse de la mobilité [3]), celui-ci suggère sans doute un des points par lequel la « nouvelle croissance » différera, après les difficultés actuelles, de l'ancienne.

Tableau 2. — Population active, selon le statut (milliers)

	1962	1968	1975	1982 *
Indépendants non salariés	2 693	2 359	2 174	2 040
Employeurs	863	848	748	819
Aides familiaux	1 737	1 452	739	774
<i>Non salariés</i>	<u>5 293</u>	<u>4 654</u>	<u>3 661</u>	<u>3 633</u>
Apprentis sous contrat	350	362	143	198
Salariés d'établissements privés	10 206	11 259	12 597	11 907
Salariés des services publics	978	1 016	1 055	1 263
Salariés de l'État et des collectivités locales	2 229	2 669	3 488	4 470
<i>Salariés</i>	<u>13 763</u>	<u>15 307</u>	<u>17 282</u>	<u>17 839</u>
Chômeurs	196	436	831	2 079
Population active	19 251	20 398	21 775	23 551
(*) Nouvelle nomenclature. Voir INSEE [7].				

L'évolution des concepts entraîne quelques difficultés de comparaison : les chefs d'entreprise salariés, comptés comme salariés en 1975, le sont comme non-salariés en 1982 ; les procédures adoptées pour caractériser les salariés du secteur public (national, local, social), ainsi que les « aides familiaux », sont plus extensives en 1982 qu'en 1975... Ceci dit, la stabilité d'ensemble du salariat résulte d'une compensation entre une forte croissance du salariat « public » et une forte décroissance du salariat « privé ». Quant à celle du « non-salariat », elle tient à la légère croissance, inhabituelle, du poste « employeurs » qui vient compenser la décroissance, habituelle mais ralentie, du poste « indépendants sans salariés » (tableau 2).

Les salariés « publics » sont, en 1982, 5 733 200 personnes, dont 54 % de salariés de l'État, 24 % de salariés des collectivités locales, des hôpitaux publics et des HLM, 18 % de salariés des entreprises publiques ou nationales (SNCF, EDF, GDF, Renault, Caisses d'épargne, banques et assurances nationales, etc.), 4 % de salariés de la Sécurité sociale. Les salariés des entreprises nationalisées en 1982 ne sont pas inclus et sont comptabilisés dans les salariés du secteur privé. La croissance de ces emplois a été liée dans le passé au développement des besoins d'enseignement, de santé, des postes et télécommunications... La décentralisation administrative joue désormais un rôle moteur et rend d'ailleurs plus floue la frontière entre public et privé.

Les non-salariés sont surtout les agriculteurs, les artisans, les commerçants et les professions libérales. Chacune de ces catégories participe au changement de tendance : les agriculteurs exploitants et les « petits commerçants », en continuant de baisser, mais moins vite ; les professions libérales, en continuant d'augmenter, mais plus vite ; et les catégories « artisans »,

Tableau 3. — Non salariés (milliers)

	1954	1962	1968	1975	1982
Agriculteurs exploitants	3 966	3 045	2 464	1 651	1 448
Industriels*	91	81	81	60	71
Artisans*	757	638	620	534	573
Petits commerçants*	1 253	1 134	1 026	913	869
Gros commerçants*	182	173	210	187	210
Professions libérales	120	125	141	172	220
* Dans l'ancienne nomenclature des catégories socioprofessionnelles, utilisée ici, les artisans ont cinq salariés ou moins, les industriels six ou plus ; les petits commerçants ont deux salariés ou moins, les gros commerçants trois ou plus. Source : INSEE [6], tableau 1, p. 156-157.					

« gros commerçants » et « industriels », en amorçant une remontée après une période plus ou moins prolongée de baisse (tableau 3).

La décroissance du salariat privé et la croissance du poste « artisans » ne sont pas indépendantes. « *De toute évidence, écrit l'INSEE, se mettre à son compte a été une solution souvent adoptée face aux difficultés économiques.* » ([4], p. 39.) Ce phénomène a été particulièrement net dans le bâtiment et dans certains services ouverts à l'exercice libéral (santé, architecture, assurances... voir [5], p. 52).

On peut esquisser le schéma suivant : dans la période de croissance, l'aspiration générale à la sécurité de l'emploi était satisfaite par un glissement généralisé du précaire vers le garanti : le salariat se développait plus que le non-salariat, le salariat (mensualisé) des employés et du tertiaire plus que celui (horaire) des ouvriers et de l'industrie, le salariat public plus que le salariat privé. La crise économique, affectant principalement le secteur privé industriel, a provoqué non pas un retour en arrière, mais une sorte de cassure : les salariés menacés qui parvenaient à échapper au chômage, se sont d'une part dirigés vers les statuts moins rémunérateurs mais plus protégés du secteur public, et se sont d'autre part lancés dans l'aventure des statuts indépendants. L'accélération de la croissance de l'emploi féminin, surtout salarié (tableau 1), doit être aussi appréciée comme contribuant à la sécurité du revenu des couples.

Il est admis en général que les professions indépendantes exercées en commun par un couple sont plus propices à la conciliation des activités professionnelles et familiales que le double salariat. L'« Enquête familles », de 1982, montre que les choses ne sont pas simples [9] : les fécondités les plus élevées s'observent chez les agriculteurs, indépendants, et les ouvriers, salariés, tandis que les plus basses fécondités sont le fait tant des employés, des professions intermédiaires et des cadres, salariés, que des artisans et commerçants, indépendants. La proportion d'enfants de moins de trois ans, gardés chez eux par leur mère, est certes

maximale chez les agricultrices (84 %) et minimale chez les cadres (29 %), mais elle ne varie guère entre femmes des catégories « artisans-commerçants » (57 %), « ouvriers » (59 %) et « employés » (51 %). La multiplicité des situations qu'entraînent la combinaison soit de l'activité et de la non-activité, soit de deux

activités non salariées ou salariées, dans les secteurs public et privé, ainsi que les modifications de ces situations au fil du temps compliquent singulièrement l'analyse. Toute idée reçue mérite vérification.

Michel Louis LÉVY

RÉFÉRENCES

Population et Sociétés, INED

- [1] « Productivité et brassage social », n° 21, janvier 1970.
 [2] « Une société de salariés ? », n° 105, septembre 1977.
 [3] « Baisse de la mobilité résidentielle », n° 179, avril 1984.

Économie et statistique, INSEE, n°s 171-172, novembre-décembre 1984.

- [4] « Secteurs d'activité : l'évolution des structures de la main-d'œuvre », par Daniel Rault.
 [5] « L'emploi dans les services : une croissance quelque peu ambiguë », par Philippe Trogan.

[6] « 1954-1982 : les bouleversements du paysage social », par Michel Gollac et Baudouin Seys.

[7] « Les différentes notions d'activité. Comparaison des mesures effectuées en 1975 et 1982 », par Nicole Marc et Olivier Marchand, pages 6-7.

[8] « Recensement général de la population de 1982. Sondage au 1/20. Principaux résultats », par Pierre-Alain Audirac. *Les collections de l'INSEE*, vol. D 97, février 1984.

[9] « Fécondité et milieu social », par Guy Desplanques, *Économie et statistique*, n° 175, mars 1985.

BIBLIOGRAPHIE

« Les fascicules verts » (1)

Une vue d'ensemble de la situation et de l'évolution démographiques de chacun des 96 départements et de 22 régions de la France métropolitaine, selon le recensement de 1982, est désormais disponible.

Chaque fascicule départemental ou régional dont l'INSEE vient d'achever la publication contient deux séries de tableaux : la première décrit la situation en 1982 selon quatre thèmes : population, emploi, ménages et familles, logements. La seconde retrace l'évolution sur vingt ans des principales caractéristiques. Les tableaux relatifs aux 36 communes et aux 56 agglomérations de plus de 100 000 habitants figurent dans les fascicules départementaux (2). Ces fascicules sont non seulement une source d'information pour les responsables locaux, mais les enseignants d'économie et de géographie y trouveront aussi une masse considérable de données, dont les développements ci-après donnent quelques exemples.

*

(1) En vente à l'INSEE et dans les Observatoires économiques régionaux. Prix - Départements : 35 ou 50 F. Régions : 80 F. La collection complète des départements : 2 700 F ; des régions : 1 000 F.

(2) L'agglomération de Paris est décrite dans le fascicule de la région Ile-de-France.

Sur l'ensemble du territoire, les « moins de 20 ans » représentent 28,7 % et les « 65 ans ou plus » 13,8 % de la population totale. Le département de la *Creuse* est le seul où les premiers soient moins nombreux que les seconds, respectivement 21,9 et 25 %. La part des personnes âgées est importante dans les *Alpes-Maritimes*, particulièrement à *Nice*.

Le département le plus « jeune » de France est le *Maine-et-Loire*, qui enregistre d'ailleurs la fécondité la plus élevée : un habitant sur trois y est âgé de moins de 20 ans. La *Moselle* est le moins « vieux » : les personnes de 65 ans ou plus y représentent à peine 10 % de la population totale.

C'est à *Paris* et dans les *Alpes-Maritimes* que l'on trouve les plus fortes proportions de divorcés non remariés. Dans la capitale, on parvient à un taux supérieur à 12,5 % parmi les femmes de 40 à 49 ans. La proportion de divorcés est inférieure à 3 % pour les femmes de 30 à 54 ans dans l'*Aveyron*, le *Cantal*, la *Haute-Loire*, la *Lozère*, la *Mayenne* et la *Vendée*. Le tableau ci-contre montre les villes où les proportions de femmes célibataires sont extrêmes.

L'*Ile-de-France* enregistre la présence étrangère la plus forte : plus de 10 % de la population dans chaque département, sauf la *Seine-et-Marne* et l'*Essonne*. Il y a en particulier 16,6 % d'étrangers à *Paris* et 17,4 % en *Seine-Saint-Denis*. Dans ce dernier département, 8,4 % des habitants sont des ressortissants des pays du Maghreb, taux beaucoup plus élevé

que celui des *Bouches-du-Rhône* (5,5 %), du *Var* (4,5 %) ou des *Alpes-Maritimes* (3,9 %). Au total, et en dehors de l'Ile-de-France, la proportion d'étrangers n'excède 10 % qu'en *Moselle* (importante colonie italienne), dans le *Haut-Rhin*, le *Rhône* et la *Corse*. Plus de 6 % des habitants de la *Haute-Corse* sont marocains. La proportion d'étrangers est en revanche inférieure à 1 % dans les *Côtes-du-Nord*, le *Finistère*, le *Morbihan*, la *Mayenne* et la *Vendée*.

Proportion de célibataires (%) parmi les femmes de 30 à 34 ans pour les communes de plus de 100 000 habitants

Paris	37,1
Boulogne-Billancourt	28,5
Bordeaux	27,2
Grenoble	26,7
Lyon	24,4
Rouen	24
Caen	23,7
Toulouse	23,7
Montpellier	23,6
.....
Marseille	17,9
Perpignan	17,5
Reims	17,3
Brest	16,7
Nîmes	16,8
Amiens	16,3
Toulon	15,6
Le Mans	15
Saint-Etienne	14,8
Roubaix	14,6
Mulhouse	13,4
Le Havre	12,4
France entière	13,4
Communes urbaines	15,1

L'emploi

La proportion de femmes parmi les actifs occupés est commandée par la nature des emplois offerts : emplois du secteur tertiaire, mais aussi de certaines branches industrielles, notamment dans l'agro-alimentaire et le textile. La *Mayenne* figure ainsi, au même titre que l'*Île-de-France*, parmi les zones où l'activité est la plus féminisée.

Dans les agglomérations de *Lens*, *Maubeuge*, *Montbéliard* et *Hagondange-Briey*, la proportion d'ouvriers dans la population masculine ayant un emploi est supérieure à 60 %. Inversement, l'agglomération d'*Aix-en-Provence* apparaît la moins ouvrière des unités urbaines de plus de 100 000 habitants, avec 27 % seulement des emplois masculins pour 22 % de cadres. Des résultats assez proches sont observés dans les agglomérations de *Paris* et *Montpellier*. Dans la capitale, le nombre d'ouvriers, qui a diminué de moitié en vingt ans, est aujourd'hui inférieur à celui des cadres.

Les ménages

A *Paris*, un logement sur deux n'a qu'un seul occupant et le nombre moyen d'occupants est de 1,94. Il est même de 1,80 dans les 4^e et 5^e arrondissements, et de 1,76 dans le 2^e. Très bas encore à *Boulogne-Billancourt* (2,05), il s'élève à 2,60 dans la *Val-de-Marne* et dépasse

2,90 dans l'*Essonne*. De même, la population de *Bordeaux* ne représente que le tiers de celle de l'agglomération : le nombre moyen de personnes par logement est 2,12 dans la ville-centre, mais atteint 2,82 dans la banlieue. Même opposition entre les communes de *Lille* (2,31) et *Roubaix* (2,84).

Les logements

Dans deux régions, près des deux tiers des résidences principales ont été construites après la dernière guerre : en *Provence-Alpes-Côte d'Azur*, cela correspond à un solde migratoire fortement positif ; en *Bretagne*, plutôt à un renouvellement rapide de l'habitat ancien. Le *Morbihan*, à dominante rurale, est curieusement le département français doté de l'habitat le plus récent (68 % de résidences principales achevées depuis la guerre). A l'opposé, *Paris* se distingue par l'ancienneté de ses logements. La proportion de résidences principales achevées depuis la guerre est inférieure à 20 % dans douze arrondissements sur vingt. L'inconfort est le corollaire de la vétusté : dans la capitale, 15 % des logements ne comportent ni wc intérieurs, ni installations sanitaires. Les départements les plus défavorisés sur ce point sont le *Pas-de-Calais*, le *Gers*, l'*Aude*, la *Corse du Sud* et la *Haute-Corse* : moins de 45 % des résidences

principales y ont à la fois wc, installations sanitaires et chauffage central.

Les départements où les logements sont les plus vastes appartiennent au Sud-Ouest rural : *Tarn* (4,22 pièces en moyenne par résidence principale), *Gers* (4,32), *Landes* (4,43). Ce dernier département est aussi celui où le taux de multiéquipements en automobile est le plus élevé : 26 % des ménages y disposent de deux voitures ou plus.

L'habitat collectif est surtout représenté dans les régions les plus urbanisées comme l'*Île-de-France* et *Rhône-Alpes*, mais on peut déceler une spécificité régionale pour l'*Alsace* et *Provence-Alpes-Côte d'Azur*. L'habitat individuel, tradition du *Nord-Pas-de-Calais*, prédomine aussi dans tout l'Ouest, en particulier dans des départements ruraux tels que les *Côtes-du-Nord*, la *Vendée* ou les *Deux-Sèvres*.

Dans le domaine du logement, les vingt dernières années ont également vu l'extension du parc de résidences secondaires, dans les zones côtières, mais plus encore en montagne. En *Savoie* et dans les *Alpes de Haute-Provence*, un tiers des logements sont aujourd'hui des résidences secondaires, proportion qui atteint même 41,5 % dans les *Hautes-Alpes*, contre 16,1 % en 1962.

Pierre-Alain AUDIRAC
(INSEE)

Johann Peter SÜSSMILCH
1907-1967



« L'ORDRE DIVIN » aux origines de la démographie

Traduction originale, avec des études et commentaires
rassemblés par Jacqueline HECHT

I

Études critiques - Biographie
Correspondance - Bibliographie

II

L'œuvre de J.P. SÜSSMILCH :
« L'ORDRE DIVIN »



INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES
1979

VIENT DE PARAÎTRE

Johann Peter SÜSSMILCH
1907-1967



« L'ORDRE DIVIN » aux origines de la démographie

Traduction originale, avec des études et commentaires
rassemblés par Jacqueline HECHT

III

Index des auteurs,
des lieux et des matières
Suppléments



INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES
1984

SOMMAIRE DE « POPULATION » N° 1, 1985

J.-C. CHESNAIS :

Progrès économique et transition démographique dans les pays pauvres : trente ans d'expérience (1950-1980).

D. BLANCHET :

Croissances économique et démographique dans les pays en développement : indépendance ou interdépendance ?

J.-N. BIRABEN :

Le point de l'enquête sur le mouvement de la population en France avant 1670.

P. FARGUES :

Du Nil au Golfe. Problèmes de l'émigration égyptienne.

G. CALOT :

Une notion intéressante : l'effectif moyen des générations soumises au risque. II. Quelques exemples d'application.

Chronique de l'immigration par Michèle Tribalat.

Diffusion : PUF. Les 3 volumes : 300 F.

Directeur-Gérant : Gérard Calot. — C.P. n° 1343 ADEP.
Imp. Bayard-Presses, Paris. — Dépôt légal 2^e trim. 1985.
Édité par l'I.N.E.D. : 27, rue du Commandeur, 75675 Paris,
Cedex 14. — Tél. : (1) 320.13.45. — CCP Paris 9061-56 H.

Le numéro
Abonnement 1 an
Abonnement 2 ans
Abonnement 3 ans

France : F 3,20 Etranger : F 5,00
France : F 32,00 Etranger : F 50,00
France : F 60,00 Etranger : F 90,00
France : F 80,00 Etranger : F 115,00